

ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 6 JUIN 2018 - DETAIL DU VOTE PAR RESOLUTION

	AGO	AGE
Nombre d'actions composant le capital	33 786 776	33 786 776
Nombre d'actions disposant du droit de vote	33 723 605	33 723 605
Nombre d'actions des actionnaires présents, représentés ou ayant voté par correspondance	15 216 738	15 208 215
Nombre de voix des actionnaires présents, représentés ou ayant voté par correspondance	15 216 738	15 208 215
<i>Participation, en %</i>	45,12	45,10
Nombre d'actionnaires présents, représentés ou ayant voté par correspondance	387	384

L'ensemble des résolutions a été adopté selon les modalités précisées ci-après :

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Résolutions	Actions	% du capital	Total voix	Voix pour	%	Voix contre	%	Abstentions	%
1) Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2017	15 216 738	45,12	15 216 738	15 216 606	99,9991	132	0,0009	-	-
2) Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2017	15 216 738	45,12	15 216 738	15 216 738	100,0000	0	0,0000	-	-
3) Affectation du résultat de l'exercice et fixation du dividende	15 216 738	45,12	15 216 738	15 216 738	100,0000	0	0,0000	-	-
4) Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés	15 216 738	45,12	15 216 738	15 216 738	100,0000	0	0,0000	-	-
5) Ratification de la nomination provisoire de M. Philippe Diricq en qualité d'administrateur	15 216 738	45,12	15 216 738	14 124 359	92,8212	1 092 379	7,1788	-	-
5) Ratification de la nomination provisoire de M. Harold Cazal en qualité de censeur	15 216 738	45,12	15 216 738	13 920 116	91,4790	1 296 622	8,5210	-	-
7) Approbation des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés ou attribués au titre de l'exercice écoulé à Monsieur Eric Wuillai, Président Directeur Général	15 216 738	45,12	15 216 738	15 184 799	99,7901	31 939	0,2099	-	-
8) Approbation des principes et critères de détermination, de répartition et d'attribution des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature attribuables au Président du Conseil d'Administration et Directeur Général et/ou tout autre dirigeant mandataire social	15 216 738	45,12	15 216 738	14 794 391	97,2245	422 347	2,7755	-	-
9) Autorisation à donner au Conseil d'Administration à l'effet de faire racheter par la Société ses propres actions dans le cadre du dispositif de l'article L.225-209 du Code de commerce	15 216 738	45,12	15 216 738	14 599 588	95,9443	617 150	4,0557	-	-

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

Résolutions	Actions	% du capital	Total voix	Voix pour	%	Voix contre	%	Abstentions	%
10) Délégation de compétence à donner au Conseil d'Administration pour augmenter le capital par émission d'actions ordinaires et/ou de valeur mobilières dans la limite de 10 % du capital en vue de rémunérer des apports en nature de titres de capital	15 208 215	45,10	15 208 215	14 611 561	96,0768	596 654	3,9232	-	-
11) Délégation de compétence à donner au Conseil d'Administration pour émettre des actions ordinaires donnant, le cas échéant, accès à des actions ordinaires ou à l'attribution de titres de créance, et/ou des valeurs mobilières donnant accès à des actions ordinaires avec maintien du droit préférentiel de souscription, durée de la délégation, montant nominal maximal de l'augmentation de capital, faculté d'offrir au public les titres non souscrits	15 208 215	45,10	15 208 215	13 920 920	91,5355	1 287 295	8,4645	-	-
12) Délégation de compétence à donner au Conseil d'Administration pour émettre des actions ordinaires donnant, le cas échéant, accès à des actions ordinaires ou à l'attribution de titres de créance, et/ou des valeurs mobilières donnant accès à des actions ordinaires, avec suppression du droit préférentiel de souscription par offre au public et/ou en rémunération de titres dans le cadre d'une offre publique d'échange, durée de la délégation, montant nominal maximal de l'augmentation de capital, prix d'émission, faculté de limiter au montant des souscriptions ou de répartir les titres non souscrits	15 208 215	45,10	15 208 215	13 862 366	91,1505	1 345 849	8,8495	-	-
13) Délégation de compétence à donner au Conseil d'Administration pour émettre des actions ordinaires donnant, le cas échéant, accès à des actions ordinaires ou à l'attribution de titres de créance, et/ou des valeurs mobilières donnant accès à des actions ordinaires, avec suppression du droit préférentiel de souscription par une offre visée au II de l'article L.411-2 du Code monétaire et financier, durée de la délégation, montant nominal maximal de l'augmentation de capital, prix d'émission, faculté de limiter au montant des souscriptions ou de répartir les titres non souscrits	15 208 215	45,10	15 208 215	13 860 732	91,1398	1 347 483	8,8602	-	-
14) Autorisation d'augmenter le montant des émissions en cas de demandes excédentaires	15 208 215	45,10	15 208 215	13 885 001	91,2993	1 323 214	8,7007	-	-
15) Délégation de compétence à donner au Conseil d'Administration pour augmenter le capital par émission d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit des adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise en application des articles L. 3332-18 et suivants du Code du travail, durée de la délégation, montant nominal maximal de l'augmentation de capital, prix d'émission, possibilité d'attribuer des actions gratuites en application de l'article L. 3332-21 du code du travail	15 208 215	45,10	15 208 215	15 194 182	99,9077	14 033	0,0923	-	-
16) Limitation globale des plafonds des délégations prévues aux 11 ^{ème} à 13 ^{ème} et 15 ^{ème} résolutions de la présente Assemblée,	15 208 215	45,10	15 208 215	14 816 715	97,4257	391 500	2,5743	-	-
17) Autorisation à donner au Conseil d'Administration en vue d'octroyer des options de souscription et/ou d'achat d'actions aux membres du personnel salarié et/ou certains mandataires sociaux de la société ou des sociétés liées, renonciation des actionnaires à leur droit préférentiel de souscription, durée de l'autorisation, plafond, prix d'exercice, durée maximale de l'option	15 208 215	45,10	15 208 215	13 890 494	91,3355	1 317 721	8,6645	-	-
18) Autorisation à donner au Conseil d'Administration en vue d'attribuer gratuitement des actions existantes et/ou à émettre aux membres du personnel salarié et/ou certains mandataires sociaux de la société ou des sociétés liées, renonciation des actionnaires à leur droit préférentiel de souscription, durée de l'autorisation, plafond, durée de la période d'acquisition notamment en cas d'invalidité et de conservation	15 208 215	45,10	15 208 215	13 879 758	91,2649	1 328 457	8,7351	-	-
19) Mise en harmonie des articles 20, 23 et 25 des statuts	15 208 215	45,10	15 208 215	15 208 215	100,0000	0	0,0000	-	-
20) Réduction de la durée des mandats d'administrateurs de 6 à 4 ans – Modification corrélatrice de l'article 18 des statuts,	15 208 215	45,10	15 208 215	15 208 215	100,0000	0	0,0000	-	-
21) Dissociation de la limite d'âge du Directeur Général et des D.G. Délégués de celle du Président du Conseil d'administration – Modification corrélatrice de l'article 23 des statuts,	15 208 215	45,10	15 208 215	15 181 272	99,8228	26 943	0,1772	-	-
22) Elévation de la limite d'âge du Président du Conseil d'administration – Modification corrélatrice de l'article 20 des statuts,	15 208 215	45,10	15 208 215	15 169 351	99,7445	38 864	0,2555	-	-
23) Pouvoirs pour les formalités	15 208 215	45,10	15 208 215	15 208 215	100,0000	0	0,0000	-	-